

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES
ETUDES POUR UNE
COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

Maître d'ouvrage

Conseil régional de Normandie

Abbaye-aux-Dames

Place Reine-Mathilde

CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1

Objet

Une procédure de commande publique artistique est engagée pour le projet de sculptures destinées à s'insérer dans des niches de la façade du lycée Henri-Cornat de Valognes. L'objet précis de cet appel à candidatures porte sur les études préalables à la réalisation d'œuvres artistiques.

Contexte

A l'origine établissement d'enseignement de type séminaire, construit au XVIIe siècle, Le lycée Henri-Cornat comporte en sa façade donnant sur la cour d'honneur trois niches qui ont abrité diverses sculptures au fil du temps. Ces niches sont aujourd'hui vides.

Programme

L'éducation aux arts plastiques et l'histoire des arts, ainsi que l'intérêt historique et architectural des bâtiments déterminent pour une bonne part l'identité de cet établissement public d'enseignement secondaire général et technologique accueillant 800 élèves, dont une centaine d'internes. La commande portera sur les études esquissant des projets de création contemporaine pour combler les niches vides et animer la façade, à la vue des piétons. Il pourra s'agir de sculptures, d'installations sans valeur d'usage, de variations graphiques, etc., pourvu que la pérennité soit assurée. Les conditions d'entretien de l'œuvre seront prises en compte dans le choix des études.

Procédure de passation du marché

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte, en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Etudes

A l'issue du présent appel à candidatures, trois candidats seront admis à développer les études d'un projet artistique. Pour cette phase, chaque candidat admis recevra la somme totale de 4 000 € TTC. Cette somme globale, forfaitaire fixe et non révisable, inclut tous les frais de conception et de fabrication des documents. Les éléments constitutifs de l'étude (esquisse, maquette, tirage de travail ou autres) seront la propriété du Conseil régional. Le comité de pilotage se réserve le droit, si, à l'issue de la première sélection, une étude rendue est jugée insuffisante, de réduire ou supprimer cette indemnité.

Les modalités de mise en œuvre

Cette commande est conduite par un comité de pilotage présidé par M. Eric Malgorn, proviseur du lycée Henri-Cornat. Il est constitué de conseillers techniques représentants des services du Conseil régional Normandie, d'élus conseillers régionaux et représentants de la ville de Valognes, de professeurs et d'élèves du lycée, d'une représentante du rectorat de l'Académie de Normandie et de personnalités qualifiées, notamment de Jérôme Felin, conseiller Arts plastiques de la DRAC Normandie.

Conformément à la procédure de la commande publique, les candidats seront choisis à l'issue d'une procédure en deux étapes :

Première étape, présélection des candidatures sur dossier : suite à un appel à candidatures, une sélection de trois artistes sera réalisée par le comité de pilotage sur la base d'un dossier comprenant

- *Un curriculum vitae accompagné d'une biographie et, le cas échéant, des références bibliographiques*
- *Un dossier artistique comprenant un texte sur la démarche artistique du candidat et des visuels sur les œuvres ou projets qu'il a réalisés.*
- *Une lettre de motivation expliquant ses pistes de travail dans leurs grandes lignes et plus particulièrement la façon dont l'artiste ou l'équipe artistique envisage le lien symbolique entre le projet et les valeurs portées par la mission de l'éducation en France.*

Deuxième étape : chacun des trois artistes ou équipes artistiques prés-sélectionné(e)s devra rendre une étude présentant le résultat formalisé du projet par écrit (note d'intention, études techniques, esquisses et plan permettant de visualiser et situer l'œuvre dans son contexte) L'artiste indiquera également de quelle manière une participation de certains élèves d'arts plastiques sera envisagée. Enfin, il indiquera les conditions d'entretien et de conservation de l'œuvre et fournira un budget prévisionnel global, conception, réalisation, acheminement, installation de l'œuvre, incluant la rémunération et une méthode de réalisation précisant les éventuels sous-traitant. Les artistes exposeront leur projet au comité de pilotage lors d'une audition.

Le projet choisi à l'issue de l'audition sera retenu par la région Normandie sur proposition du comité de pilotage. Une convention sera alors conclue entre la région Normandie et l'artiste.

Calendrier prévisionnel

- Date limite de remise des dossiers de candidatures : 9 juin 2023 à 12 h00
- Début juillet 2023 : pré-sélection par le comité de pilotage de trois artistes ou équipes artistiques retenu(e)s pour approfondir leur piste de travail en élaborant une étude et une présentation de leur démarche auprès du comité de pilotage. En juillet : signature des contrats d'étude entre la Région Normandie et les artistes ou équipes artistiques pré-sélectionné(e)s.
- Août – décembre 2023 : travail de terrain des artistes
- Décembre 2023 : Remise des études et audition des artistes ou équipes artistiques pré-sélectionnées et choix du projet lauréat ; indemnisation des candidats non retenus et versement des honoraires de l'artiste ou équipe retenue.
- Juillet-août 2024 : réalisation et inauguration de la commande.

Budget prévisionnel

Dans le cadre du contrat d'étude qu'ils auront conclu, les trois artistes ou équipes artistiques prés-sélectionné(e)s seront rémunérés 4000 euros TTC pour l'étude réalisée dans la mesure où elle répond au cahier des charges.

La réalisation de l'œuvre sera à la charge d'un partenariat entre collectivités locales. Elle sera réalisée par la région Normandie et une participation de l'Etat, d'autres collectivités territoriales et du lycée. Le budget global de réalisation de la commande est évalué à 100 000 euros HT ; cette enveloppe forfaitaire comprend toutes les dépenses liées à la réalisation de l'opération : frais de production et d'installation des œuvres réalisées, honoraires de l'artiste (hors réalisation des études des artistes).

Contact

Les candidatures sont à adresser avant le 9 juin 2023 à 12 h00 à :

Cyril TURK HENIN, gestionnaire-comptable du lycée Henri-Cornat : cyril.turk-henin@ac-normandie.fr